

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0755 du 05/08/2020**

Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2020

ARRETE RAPPORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
HORS CLASSE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe

Date d'application : 01/08/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
HORS CLASSE.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

Rapportant affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;
- Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2020/01/2182 du 9 janvier 2020 relative au référentiel des structures comptables au 01/01/2020 ;
- Vu l'arrêté du 7 mai 2020 portant affectation d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, au titre de l'année 2020 ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : est rapportée la disposition de l'arrêté du 7 mai 2020 en tant qu'elle concerne la date d'affectation de Mme Laurence MORGAN, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'affectation
MORGAN	LAURENCE	862391	DRFIP RHONE EN CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE	DDFIP HAUTE-SAVOIE TS ANNEMASSE	IDIV FIP HC03	01/08/2020

**Article 2** : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756